

Secrétariat français Eurêka

Souplesse

Réactivité

Internationalisation

Suivi personnalisé

Financement

Projets Eurêka

Innovation européenne
Ouverture aux marchés
Impact économique



EUREKA

Près de 600 projets en France
pour près de 6 M€ depuis 1985

Eurêka !

Les avantages d'Eurêka

Eurêka s'affranchit des contraintes associées aux autres programmes de coopération internationale :

- pas d'appel d'offres :
 - projets à l'initiative des entreprises,
 - dépôt des dossiers possible à tout moment,
 - instruction en continu ;
- projets gérés et évalués au niveau national et régional par les interlocuteurs habituels des entreprises ;
- procédure de labellisation légère et relativement rapide : 2 à 4 mois selon l'état de présentation du dossier initial ;
- partage des résultats selon des règles librement convenues entre les partenaires ;
- flexibilité dans la réalisation du projet.

Qu'est-ce qu'Eurêka ?

Un label européen.

Une initiative intergouvernementale, distincte du cadre communautaire, destinée à promouvoir des projets visant des objectifs étroitement liés au marché.

Une instruction nationale :

- un accès privilégié aux financements publics dans chaque pays ;
- un suivi par chaque secrétariat national Eurêka, proche du tissu industriel ;
- un financement selon les procédures nationales.

Les conditions à remplir pour prétendre au label

Le partenariat

Le projet doit réunir au moins deux partenaires issus de pays membres différents. D'autres industriels ou centres de recherche, même de pays non-membres, peuvent ensuite se joindre au projet.

Le partenariat doit être équilibré : en cas de projet bilatéral, la part française ne peut être supérieure à deux tiers du coût total du projet.

Le budget

Le montant global du projet est non limité, mais toutefois supérieur à un minimum raisonnable pour justifier d'une coopération européenne.

Le planning

Libre dans un cadre souple et adapté.



Vous êtes un industriel

Vous avez un projet :

- visant une innovation technologique :
 - une rupture,
 - une amélioration,
 - un transfert de technologie ;
- devant aboutir à un produit, un procédé ou un service commercialisable ;
- devant pénétrer rapidement un marché international.

Et des objectifs :

- partager le risque et les coûts de votre innovation ;
- trouver, auprès de partenaires européens, des complémentarités techniques et commerciales ;
- obtenir des aides financières.

Montez ce projet dans le cadre Eurêka et bénéficiez :

- d'un réseau européen
 - facilitant l'accès aux financements publics (subventions et aides remboursables) ;
 - facilitant la recherche de partenaires ;
- d'un label reconnu à l'international
 - valorisant votre image ;
 - ouvrant de nouveaux marchés ;
 - facilitant les alliances stratégiques ;
 - valorisant votre offre de produits.

Vous êtes décidé. Que faire pour demander le label Eurêka ?

**Il faut compter
environ 3 mois
entre le dépôt
du dossier
et la labellisation**

Le dossier

Le formulaire Eurêka

C'est un document électronique que vous pouvez télécharger à partir du site Internet www.eureka.be.

Il est en anglais et commun à tous les partenaires du projet.

Il résume le projet, et énonce les axes d'innovation, le partenariat et le budget.

Il doit être signé de l'ensemble des partenaires, au moment de la décision de label.

Attention, ce document est public, il sera diffusé dans la base de données des projets Eurêka, il ne doit donc contenir aucune donnée confidentielle sur le projet.

La demande d'aide

Composée d'une vingtaine de pages et destinée à l'usage exclusif de l'administration française, elle comporte :

- ▀ la description du projet :
 - les produits, procédés ou services à développer ;
 - les innovations technologiques ;
- ▀ la description du partenariat :
 - les noms et contacts des partenaires ;
 - les renseignements sur le capital, le chiffre d'affaires, les effectifs de chacun des partenaires ;
 - les complémentarités,
 - la contribution de chacun,
 - les accords juridiques et commerciaux envisagés ;
- ▀ le budget du projet :
 - global,
 - la part française ;
- ▀ les retombées attendues pour les partenaires français :
 - marchés visés, analyse de la concurrence,
 - retombées commerciales.

L'instruction

La réunion de présentation

Cette réunion est une étape clé de l'instruction. Organisée par le Secrétariat français Eurêka, elle vous permet d'exposer votre projet et de rencontrer l'ensemble des représentants des administrations et organismes publics susceptibles de vous accorder un financement.

L'évaluation du projet

À l'issue de cette réunion, le dossier est évalué par les administrations concernées, par des experts techniques, économiques, financiers et juridiques ; ceci en concertation avec vous.

Une décision est prise en France concernant le label et le financement.

Cette labellisation est officialisée, avec l'accord des partenaires étrangers, par l'instance européenne d'Eurêka.

Le financement

Le Secrétariat français Eurêka coordonne les démarches relatives au financement du projet : ce financement provient des différentes administrations, selon les modalités de chacune : ministères de la Recherche, de l'Industrie, des Transports, Anvar.

Ce financement peut aller jusqu'à 50 % de la part française, sous forme, selon les cas, d'une subvention ou d'une avance remboursable en cas de succès.

Les industriels parlent d'Eurêka

« Le label Eurêka a été pour nous un élément déterminant pour conforter le partenariat entre plusieurs entreprises couvrant des secteurs pointus et variés. » **Éric Firtion**, directeur des ventes.

Resin Projet Σ! 2366 **France/Belgique/Espagne/Luxembourg**
Mise au point de nouveaux réservoirs à carburant pour l'automobile conformes aux normes environnementales.
Plastic Omnium SA, Compiègne.

« Avec notre partenaire norvégien, nous avons déjà collaboré dans un programme européen. Pour le projet MBB, le cadre Eurêka s'est imposé de lui-même en raison de son adéquation avec nos impératifs d'industrialisation rapide. Eurêka nous a permis, en outre, de réorienter les objectifs du projet en cours de réalisation, lorsque nous avons découvert que les normes avaient évolué. Cette réorientation aurait sans doute été difficile dans un autre cadre. » **Jean-Pierre Appel**, directeur des ventes.

MBB Projet Σ! 2125 **France/Norvège**
Mise au point d'une boîte noire pour navires.
Thomson-CSF Detexis, Saint-Cloud.

« Au-delà de l'aide financière substantielle, Eurêka nous apporte un bénéfice évident en termes d'image. Associé au label FCPI, c'est un atout majeur pour séduire de nouveaux investisseurs qui viendront renforcer notre assise financière. » **Bernard d'Oriano**, Pdg.

Madison Projet Σ! 2279 **France/Allemagne**
Développement d'une plate-forme de type Extranet pour les établissements hospitaliers dont le but principal est d'étendre le suivi des patients hors des murs de l'hôpital.
FSI, Noisy-le-Grand, Clermont-Ferrand.

« Tea Cup était financièrement trop lourd pour une Pme comme la nôtre ; de plus nous voulions impliquer un partenaire : un client britannique. Le cadre Eurêka s'est imposé face aux autres possibilités de montage de projet de coopération en raison de la proximité avec les personnes chargées de l'instruction des dossiers. Aujourd'hui, le projet est terminé avec succès. Nous pouvons affirmer que le label Eurêka nous a apporté une crédibilité technique et commerciale d'une part vis-à-vis des banques et d'autre part vis-à-vis des clients : nous initiions de nouveaux contacts avec les États-Unis. » **Jacques Ronger**, ingénieur R&D.

Tea Cup Projet Σ! 1465 **France/Royaume-Uni**
Mise au point d'un nouveau procédé de fabrication de tasses en céramique.
Elmecceram, Oradour-sur-Vayres.

Pour Medac, nous pensions partir dans le cadre du 5^e PCRD. Mais notre projet était orienté vers une recherche appliquée et ce cadre s'est avéré inadapté. Nous nous sommes réorientés vers la procédure Eurêka. Sans aucun regret : nous avons clairement apprécié la proximité immédiate avec nos interlocuteurs et la transparence des opérations. Nous avons aussi apprécié la rapidité de la procédure et l'absence d'appel d'offres. » **Alexandre Templier**, directeur scientifique.

Medac Projet Σ! 2288 **France/Allemagne**
Développement d'un système de diagnostic, de chirurgie et de suivi post-opératoire assistés par ordinateur.
Eurosurgical, Beaurains.

C'est la délégation régionale de l'Anvar, avec qui nous travaillons régulièrement, qui nous a orienté vers le dispositif Eurêka, lequel s'avère aussi intéressant en termes d'image de l'entreprise que sur le strict plan financier. » **Michel Cohen**, directeur.

Chippewa Projet Σ! 2283 **France/Allemagne**
Développement et mise au point de brûleurs auto-récupératifs en céramique à chauffage indirect interdisant tout contact avec la flamme et spécifiquement adaptés aux besoins de la pétrochimie.
Thermatech Industries, Antibes.

L'obtention du label Eurêka a été pour nous une très bonne nouvelle qui témoigne à la fois du caractère innovant de notre approche et de sa crédibilité. C'est un atout que nous entendons exploiter dans notre communication commerciale et financière. » **Thierry Jean**, Pdg.

Safe Projet Σ! 2274 **France/Belgique**
Recherche et identification de substances actives contre les formes résistantes du virus du sida.
Cerep, Rueil-Malmaison.

Eurêka pratique

Le Secrétariat français Eurêka

43, rue de Caumartin, 75436 Paris Cedex 09

Tél. : 01 40 17 85 84 / 87

Fax : 01 47 42 32 40

Mél : isabelle.kotrha@eureka.anvar.fr

Si vous êtes une Pme, vous pouvez également contacter l'**Anvar** de votre région qui vous accompagnera dans toutes les démarches, en particulier sous la forme d'une aide au montage permettant de financer le recours à des partenaires spécialisés pour le montage d'un dossier Eurêka.

Informations complémentaires sur le site Internet : www.anvar.fr

Les 30 pays membres

Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Union européenne.

Des informations sur le fonctionnement Eurêka dans chacun de ces pays sont disponibles sur le site Internet : www.eureka.be

Des bureaux d'information en **Albanie, Bulgarie, Estonie, Slovaquie et Ukraine** permettent de faciliter la participation de ces pays à des projets Eurêka.



EUREKA

www.eureka.be